



La CCI Ouest Normandie représente les intérêts et attentes de près de 28 000 entreprises auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. La CCI Ouest Normandie est:

- Force de propositions dans les orientations à prendre pour le développement du territoire;
- Un acteur du développement commercial équilibré ;
- La voix des entrepreneurs en participant aux débats qui les concernent;
- Force de propositions pour les grands projets d'infrastructures.

La CCI Ouest Normandie accompagne le parcours des entreprises :

- La création
- Le développement
- La transmission/reprise
- La formation initiale et continue des jeunes, des salariés, des demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

Daniel DUFEU, président CCI ON contact@ouestnormandie.cci.fr 02.33.23.32.00 www.ouestnormandie.cci.fr

CAHIER D'ACTEURS

Contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin

CONNAISSANCE DU PROJET

Le projet de contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin est un projet structurant pour le Cotentin et son attractivité. Ce projet vise 4 objectifs principaux :

- Fluidifier la circulation et renforcer la sécurité;
- Améliorer la desserte des activités économiques;
- Participer à l'attractivité du Cotentin ;
- Améliorer la qualité de l'air.

Ce projet d'axe routier représente :

- une quinzaine de kilomètres de route à 2x1 voie avec créneaux de dépassement pour relier la RN13, depuis Tollevast, à la route de Beaumont, à l'ouest de Cherbourg;
- La construction d'un viaduc afin d'enjamber la vallée de la Divette ;
- Le projet estimé entre 55 et 100 millions d'euros est en phase de préconcertation, en 2024-2025.

Depuis 1998, ce projet de contournement sud-ouest de Cherbourg a fait l'objet de plusieurs études, de différents projets de tracés et des concertations sans pour autant aboutir.

En 2023, le Département de la Manche a souhaité relancer le projet par un premier travail de diagnostic et d'études suivi en 2024 d'études de faisabilité et d'une concertation préalable.

La CCI Ouest Normandie souhaite participer à la démarche de concertation lancée par le Département de la Manche, maître d'ouvrage et les porteurs de projet que sont l'Agglomération du Cotentin et la Région Normandie.

Si le Département de la Manche décide la poursuite du projet, ce contournement sud-ouest pourrait être mis en service en 2033.





LES ENJEUX DU PROJET

Une infrastructure routière en adéquation avec les projets de développement économique

Le Cotentin enregistre une dynamique économique très importante, soutenue par la présence de donneurs d'ordre et de sous-traitants. Cette dynamique économique devrait se maintenir voire s'accentuer dans les prochaines années avec des projets d'envergure liés aux secteurs des énergies et du naval, portés par Orano-La-Hague, Naval Group, EDF, LM Wind ainsi que CMN.

Ce contournement est une opportunité pour les entreprises et leurs collaborateurs d'utiliser une nouvelle infrastructure adaptée à leurs déplacements. Ce projet permettra la réduction des temps de trajet des salariés pour les entreprises résidant à l'est et au sud du Cotentin, actuellement contraints d'utiliser la route et de traverser l'hypercentre pour se rendre dans les pôles et les zones d'activités de l'ouest de Cherbourg-en-Cotentin et du Cotentin.

Ainsi, il apparaît primordial de veiller à :

- Optimiser la desserte des zones d'activités notamment de la ZAC Grimesnil Monturbert et du Thivet, des Fourches, des Vindits, de Bénécère seule zone industrielle en capacité de s'étendre sur l'ouest de l'agglomération;
- Améliorer l'accès au site universitaire de Cherbourg-en-Cotentin en plein développement (ESIX, IFSI, IUT...), ainsi que du nouveau centre de secours de Cherbourg-en-Cotentin, et la polyclinique
- Réduire le temps de trajet des travailleurs, des entreprises.

Renforcer l'attractivité du centre de Cherbourg-en-Cotentin

Par la réduction du trafic de transit du centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin, le contournement sudouest restaurera l'accessibilité aux commerces du centre-ville pour conduire à un renforcement de l'attractivité de l'agglomération et doit concourir à :

- Désengorger le centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin ;
- Sécuriser le centre-ville en réduisant la circulation des poids lourds et en facilitant les modes de déplacements « alternatifs »
- Favoriser des voies douces en centre-ville
- Améliorer l'accessibilité aux commerces du centre-ville.

Afin de maintenir une bonne fréquentation du centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin et d'assurer la pérennité des activités commerciales il paraît nécessaire d'intégrer cet investissement à la définition d'une stratégie d'accessibilité au centre-ville.

Cette stratégie devra prévoir notamment le développement de l'offre de stationnement, la mise en place de tarifs de stationnement attractifs, des bornes de recharge, des zones de covoiturage, tout en apportant une visibilité accrue de l'offre de mobilité et de transports en commun.



Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du Cotentin

Le projet de contournement sud-ouest de Cherbourg constitue une opportunité de développement économique du territoire tout en préservant un cadre de vie de qualité et participer à l'attractivité de Cherbourg-en-Cotentin et du Cotentin dans sa globalité dans l'objectif de :

- Améliorer la sécurité routière en agglomération et sur tous les axes secondaires;
- Fluidifier la circulation dans le secteur de la gare de Cherbourg-en-Cotentin, les entrées de ville et l'agglomération cherbourgeoise ;
- Optimiser le maillage du territoire entre la RN13 (au sud) et l'ouest du Cotentin, entre l'est et l'ouest du territoire (La Hague et le Val de Saire).

CONCLUSION

Dans le cadre de la concertation préalable du projet de contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin, la CCI Ouest Normandie affirme son soutien au projet face aux enjeux de développement économique qu'il représente pour les entreprises et plus globalement pour les usagers. En effet, le projet de Contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin doit permettre au Cotentin

Ln effet, le projet de Contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin doit permettre au Cotentin de disposer d'un nouvel avantage de compétitivité au même titre que les grandes agglomérations normandes. La fluidification des circulations en cœur d'agglomération et les réductions des temps de parcours pour les personnes et les marchandises permettront d'améliorer considérablement le maillage et le désenclavement du Cotentin.

Si le développement économique et le désenclavement du Cotentin apparaissent prioritaires, le projet semble à ce stade de la concertation en mesure de respecter les équilibres qu'ils soient spatiaux, démographiques, environnementaux, et de favoriser la pérennité des différentes composantes économiques comme les activités agricoles, artisanales, commerciales et industrielles.

A ce stade de la concertation la CCI Ouest Normandie retient que le projet répond aux enjeux de désenclavement et de réduction du trafic dans Cherbourg-en-Cotentin. Ainsi, la CCI Ouest Normandie a décidé de prendre position en faveur de la réalisation, de cette infrastructure essentielle au rayonnement économique du Cotentin.